



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tarifs

Question écrite n° 50374

Texte de la question

M. Leonce Deprez se referant a sa question ecrite 49443 du 17 mars 1997 relative a la hausse des tarifs des abonnements telephoniques demande, complementairement, a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications s'il est, par ailleurs, envisage, a compter du 1er octobre 1997, que France Telecom supprime son tarif de nuit, faisant ainsi passer, apres 22 h 30, la minute de communication de 0,08 a 1,125 F, soit une hausse de 56 %.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50374

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1746